Nations Unies S/2019/356

Conseil de sécurité

Distr. générale
1er mai 2019
Français
Original : anglais

Note verbale datée du 30 avril 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint une lettre du Président du Conseil des droits de l'homme (voir annexe).

La Mission permanente de l'Allemagne vous serait reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

19-07179 (F) 030519 030519

Annexe à la note verbale datée du 30 avril 2019 adressée au Président du Conseil de sécurité par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à vous remercier d'avoir organisé un petit-déjeuner avec les membres du Conseil de sécurité le 10 avril. Cette rencontre s'est avérée utile pour établir un dialogue informel entre le Conseil des droits de l'homme et le Conseil de sécurité et pour renforcer la relation entre Genève et New York.

Durant la conversation qui s'est engagée à cette occasion, il a été proposé d'envisager d'organiser à Genève un débat informel entre les membres du Conseil des droits de l'homme et la présidence du Conseil de sécurité. À cet égard, veuillez noter qu'il existe, au Conseil des droits de l'homme, une pratique permettant de réunir ponctuellement, dans le cadre d'entretiens informels, de hauts représentants de l'Organisation des Nations Unies et des membres et observateurs du Conseil des droits de l'homme. Même si de telles réunions se tiennent dans la salle du Conseil, elles ne revêtent aucun caractère officiel, ne requièrent pas de prévoir la disposition des places, et ne sont ni enregistrées ni diffusées sur le Web. Les débats sont dirigés par la présidence du Conseil, les membres et observateurs présents ayant la possibilité d'intervenir au cours de la conversation avec l'hôte de marque.

À mon avis, il serait très constructif d'organiser une telle rencontre si l'un(e) des futur(e)s président(e)s du Conseil de sécurité était amené(e) à se rendre à Genève durant le mois de sa présidence ou souhaitait mettre à profit une halte dans cette ville. Ce serait là une manière de donner suite aux échanges extrêmement positifs qui ont eu lieu lors du petit-déjeuner que vous avez organisé la semaine dernière.

Pour permettre l'interprétation des propos échangés dans les six langues officielles de l'Organisation, le débat informel devra avoir lieu soit durant une prochaine session du Conseil des droits de l'homme, mais hors des débats officiels, soit, ce qui conviendrait mieux, juste avant ou après une séance d'organisation tenue en préparation d'une session deux semaines en amont de l'ouverture de celle-ci.

À ce sujet, veuillez noter que les deux prochaines sessions du Conseil, soit la quarante et unième et la quarante-deuxième, se tiendront respectivement du 24 juin au 12 juillet et du 8 au 27 septembre 2019. En conséquence, les séances d'organisation correspondantes auront lieu le 7 juin et le 26 août 2019.

Si cette possibilité vous semble présenter un intérêt, je serais heureux de l'examiner plus avant avec vous.

Le Président
du Conseil des droits de l'homme
(*Signé*) Coly **Seck**